



Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Saint Vallier-de-Thiey, le 24 février 2011

A l'attention de Mesdames et Messieurs les délégués du Comité Syndical

Objet : réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Mesdames et Messieurs les délégués du Comité Syndical,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur qui se tiendra :

**Le jeudi 17 mars 2011
à 15H00
à Gattières – salle Vogade (face à la Mairie)**

Ordre du jour :

- 1) Validation du projet de Charte pour mise en enquête publique
- 2) Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2010
- 3) Vote de l'affectation du Résultat 2010
- 4) Approbation du Budget Primitif 2011
- 5) Point sur l'organisation de l'enquête publique et calendrier à venir
- 6) Adhésion de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur
- 7) Questions diverses

Si, toutefois, vous ne pouvez pas assister à cette réunion, je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité de vérifier que le délégué suppléant puisse y assister ou bien de compléter et de transmettre votre pouvoir à un autre délégué du même type de collectivité.

Vous trouverez ci-joint les pièces se rapportant à l'ordre du jour.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les délégués au PNR, l'expression de mes salutations les plus distinguées *et amicales.*

Bien à vous,

Le Président
Sénateur-Maire



Marc DAUNIS

- PJ :
- Pouvoir
 - Projets de Délibérations
 - Pièces afférentes



Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Procès-verbal du Comité Syndical du 17 mars 2011 à 15H Salle Vogade – Gattières

Secrétaire de séance : Eric MELE

Membres en exercice : 60

Membres présents : 42 dont 1 ayant double compétence

Pouvoirs : 4

Présents(es) :

Marc DAUNIS

Roland ALVAREZ

André ASCHIERI

Murielle BALDINI (*suppléante de Joseph VALETTE*)

Alain BARBAGLI

Henri BELCHIOR

Michèle BELLERY

Catherine BOURGOIN-ROBECCHI (*suppléante de Jean-Marie AUDOLI*)

Laurence CLAISSE

Marlène COLA (*suppléante de Sébastien HAMEL*)

Paul CONTESSO

Roger CRESP (*suppléant de Marc MALFATTO*)

Antoine D'AQUINO

François DANCEL (*suppléant de Sylvie RAFFIN-CALLOT*)

Danielle DOMENICHINE

Alain DUJON

Daniel DUMONT

Pierre FABRE

Joëlle FAGUER

Pierre-Alain GARROT (*accompagné de la suppléante Danièle Van Loon*)

Gisèle GASTAUD

René GILDONI

Juliette GIOVANNINI

Thierry GUEGUEN

Adrien GUEMERT

Marion LUIGI

Jean-Pierre MASCARELLI

Sylvaine MATILLO

Serge MAUREL

Eric MELE

Francis MERISIER

Myriam NOCERA

Michèle OLIVIER (*suppléante de Sylvie RAFFIN-CALLOT*)

Annie POMPARAT (*accompagnée du suppléant Michel LEVET*)

Yann PRIOUT (*suppléant de Manfred FAYARD*)

Jean-Louis PUCETTI (*accompagné du suppléant Pierre CORBIN*)

André ROUMAGNAC

Christian SEGURET (*accompagné du suppléant Armand PICCHI*)

Christine SYLVESTRE (*suppléante de Richard RIBERO*)

Laurence THIEBAUT (*suppléante de Régis LEBIGRE*)

Alain VAUDABLE

Pouvoirs :

Jacques VARRONE donne pouvoir à Roland ALVAREZ, Jean-Louis TOFANELLI donne pouvoir à Pierre FABRE, Claude BERENGER donne pouvoir à Serge MAUREL, Jean-Marc DELIA donne pouvoir à Henri BELCHIOR.

Absents-Excusés(es) :

Cécile BALDINI-BIOLETTA, Gérard BOUCHARD, Raymond DONADEY, Christophe ESCANO, Yves FUNEL, Vincent GIOBERGIA, Pierre GIROUD, Marc ORSATTI, Jean-François OSTENG, Gérard PIEL, François REYNE, Hervé ROMANO, Gérard TASSO, Jérôme VIAUD.

Invités :

Bruno GABELIER - Chambre d'Agriculture, Didier DAMBREVILLE - Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Corinne LESAGE - Conseil de développement et Amis du Parc, Sylvaine TANITTE – Chambre de Commerce et d'Industrie, Jean-Pierre TESTI - Maire de Gattières.

Date de la convocation : 8 mars 2011

Ordre du jour :

1. Validation du projet de Charte pour mise en enquête publique - Délibération 11-D-003
2. Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif - Délibérations 11-D-004 et 11-D-005
3. Vote de l'affectation du Résultat 2010 - Délibération 11-D-006
4. Approbation du Budget Primitif 2011 - Délibération 11-D-007
5. Point sur l'organisation de l'enquête publique et calendrier à venir.
6. Adhésion de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur - Délibération 11-D-008
7. Questions diverses

Jean-Pierre TESTI, maire de Gattières, fait part de son plaisir d'accueillir un Comité syndical dans sa commune et se réjouit de l'avancée des travaux de création. Il insiste sur l'opportunité que constitue le Parc pour la préservation, le développement et les solidarités entre territoires qui reflètent les attentes des habitants. Dans les PNR, on constate que les territoires ont pris de la valeur, telle que l'ont souhaité les populations.

Le Président prend la parole pour remercier le Maire et le conseil municipal de leur accueil. Il remercie tout particulièrement Pierre-Alain Garrot pour son implication dans le projet.

Il rappelle que les étapes ont été franchies une à une dans la sérénité et remercie à cette occasion les délégués qui sont les relais et les garants de la pertinence du projet. Il note que les délais ont été tenus jusqu'à présent et que la création est toujours prévue pour début 2012.

Il présente ensuite l'ordre du jour et salue l'implication de chacun dans les commissions thématiques. Il rappelle néanmoins que de nouveaux efforts d'information et de communication sont nécessaires. L'enquête publique qui constitue une nouvelle étape cruciale doit en être l'occasion.

Eric MELE est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 27 janvier 2011 est adopté à l'unanimité.

1. Validation du projet de Charte pour mise en enquête publique.

Le Président explique que des compléments ont été apportés pour satisfaire aux remarques de l'avis intermédiaire tout en restant ferme sur certaines positions que le Comité syndical tient à défendre. Il a ainsi été décidé de ne pas modifier le périmètre, fruit d'un important travail de concertation avec les communes concernées.

Des modifications ont par ailleurs porté sur la thématique de la forêt et de la filière bois, de notre propre volonté, pour une présentation plus concrète et lisible.

Laure PUMAREDA présente le diaporama (Cf. diaporama joint)

Le Président rappelle que l'avis intermédiaire était positif et que le projet est donc resté fidèle à ses fondamentaux. Il remercie à nouveau, à cette occasion, les élus qui l'ont accompagné à Paris pour présenter le projet devant la Commission du CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) et le

Ministère de l'Écologie: Marie Bouchez et Mireille Pile pour la Région PACA, Jean-Pierre Mascarelli pour le Conseil Général des Alpes-Maritimes et Eric Mele représentant les communes, Gabriel Alziar membre du Conseil Scientifique et Laure Pumareda directrice du Syndicat Mixte.

Il remercie également tous les élus et acteurs locaux qui ont incarné, en lui donnant aussi sa dimension humaine, le projet lors des visites des rapporteurs sur le territoire et permis à la commission de ressentir que le projet était véritablement porté localement.

Le Président remercie enfin la Région et le Département pour leur soutien.

Le Président demande à l'assemblée de faire part de ses remarques.

Jean-Pierre Mascarelli demande si les modifications apportées ont été validées auprès des services qui les ont demandées. La directrice précise que cela a été fait avec le rapporteur mais que cela n'a pas été possible avec l'ensemble des services des ministères concernés.

La délibération n° 11-D-003 est portée au vote et adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2010

Le Président demande à l'Assemblée de procéder à l'approbation du Compte de Gestion qui a été transmis par la Trésorerie de Grasse Municipale afin de certifier que ce dernier est bien conforme aux écritures de la comptabilité administrative du Syndicat Mixte.

La délibération n° 11-D-004 est portée au vote et adoptée à l'unanimité.

Le Président sort pendant le débat et le vote de cette délibération. Il cède la présidence à Eric MELE qui présente le diaporama (cf. diaporama joint) détaillant le Compte administratif 2010. Ce dernier est conforme au budget prévisionnel, excepté qu'il fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 106 446 € essentiellement dû à des actions pluriannuelles et au vote tardif de subventions. Il détaille également les principales actions engagées durant l'année.

Eric MELE demande à l'Assemblée de procéder à l'approbation du Compte Administratif.

La délibération n° 11-D-005 est portée au vote et adoptée à l'unanimité.

3. Vote de l'affectation du Résultat 2010

Le Comité Syndical procède au vote de l'affectation du résultat 2010.

La délibération n° 11-D-006 est portée au vote et adoptée à l'unanimité.

4. Approbation du Budget Primitif 2011

Le Président rappelle que le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors du Comité syndical du 27 janvier avait approuvé la décision d'augmenter légèrement les cotisations sous réserve que la Région et le Département suivent cette décision.

Les recettes de fonctionnement issues des cotisations passent ainsi à 273 000 € pour 2011 (contre 260 000 € en 2010).

Le Président fait lecture de la faible augmentation de cotisation qui en résulte pour chaque commune (1 300 € pour l'ensemble des 47 communes), l'essentiel de l'augmentation étant financé par la Région (6 500 €) et le Département (4 550 €).

Eric MELE présente ensuite les dépenses prévues qui tiennent compte de l'embauche d'un 5^e agent en cours d'année. Il détaille également les principales actions prévues pour 2011 ainsi que la répartition des temps de travail des personnels.

Jean-Pierre Mascarelli demande qui prendra en charge les frais de l'enquête publique. Le président indique que c'est la Région PACA et il l'en remercie.

La délibération n° 11-D-007 est portée au vote et adoptée à l'unanimité.

5. Point sur l'organisation de l'enquête publique et calendrier à venir

(Cf. diaporama joint)

L'enquête publique se déroulera du 19 avril au 23 mai 2011.

Le Président et Thierry Gueguen font part de la proposition du Bureau de regrouper les permanences des commissaires enquêteurs par canton en privilégiant le samedi.

Toutefois, cinq commissaires enquêteurs ayant été désignés, les permanences seront finalement assurées dans toutes les collectivités du territoire.

Il est indiqué que les maires seront sollicités pour signer les attestations d'affichage et de réception des dossiers ainsi que pour clôturer les registres en fin d'enquête.

Le Président précise également qu'une plaquette de 4 pages va être distribuée dans les boîtes aux lettres de tous les habitants du territoire.

Ce document sera également disponible sur le site internet du syndicat mixte.

Le Président propose, en plus de la publication aux annonces légales et de l'affichage officiel de l'avis d'enquête sur les panneaux extérieurs des mairies, la communication suivante :

- Affiche grand public
- Plaquette de 4 pages dans les boîtes aux lettres
- Livrets « Une question, Une réponse »
- Mise à disposition de ces documents sur le site du syndicat mixte
- Envoi aux communes qui le souhaitent d'un article d'information pour leur bulletin municipal ou leur site internet.

Le Président demande aux délégués de faire des suggestions pour permettre la meilleure diffusion possible de l'information.

Thierry Gueguen demande d'être très vigilants sur les délais de publicité à respecter pour l'enquête publique (double publicité).

Roland Alvarez, délégué des vallées d'Azur, demande pourquoi l'enquête publique concerne uniquement les communes et pas les EPCI. Le Président répond que même si l'enquête publique ne porte règlementairement que sur les communes, les élus communautaires vont être saisis pour délibérer et voter le projet. Tous les éléments devront être fournis aux EPCI.

Le Président demande de prévoir une réunion du Bureau pour organiser les préparatifs et les points techniques de l'enquête publique.

Le calendrier de l'enquête publique est présenté ainsi que le calendrier général de la création du PNR.

Concernant les projets de statuts du futur Syndicat mixte de Gestion, le Président demande que ces derniers soient élaborés dans la concertation en évitant toute précipitation. Des réunions avec les maires, les délégués et les EPCI seront programmées par canton.

Il rappelle également à cette occasion que les membres du Bureau sont à la disposition des communes pour participer à toute manifestation ou conseil municipal afin de pouvoir informer sur le projet de PNR. Les délégués sont invités à proposer des dates.

Il est rappelé les 4 commissions thématiques destinées à préparer le programme d'actions prioritaires et ceux qui ne se sont pas encore manifestés sont invités à s'y inscrire.

6. Adhésion de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur

Le Président rappelle que Nice Côte d'Azur fait partie du périmètre d'étude du PNR pour 3 communes : Carros, Saint-Jeannet et Vence et demande à adhérer au syndicat mixte de préfiguration.

Thierry Gueguen précise que pratiquement tous les EPCI sont adhérents du Syndicat Mixte. Il s'agissait plutôt d'une anomalie que NCA n'y soit pas et il est donc normal qu'elle adhère.

André Aschieri explique que les circonstances qui ont présidé à la création du syndicat de préfiguration et l'opposition initiale de la CANCA, le conduisent à s'abstenir sur ce vote. Christine Sylvestre, déléguée du Bar sur Loup, et Murielle Baldini, déléguée de Roquestéron-Grasse, s'abstiennent également.

La délibération n° 11-D-008 est portée au vote et adoptée avec 39 voix favorables et 3 abstentions.

7. Questions diverses

Thierry Gueguen indique qu'il a supervisé le démarrage du Conseil de Développement ainsi que celui du Conseil scientifique qui ont maintenant trouvé leurs marques. Le Conseil scientifique a récemment tenu sa 2^e réunion. Les comptes-rendus des 2 premières réunions sont disponibles au Syndicat mixte.

Le Président remercie Thierry Gueguen pour son implication et précise que notre Syndicat mixte a la grande chance de disposer non seulement d'un Conseil scientifique de très haut niveau mais également de membres qui manifestent clairement leur volonté de travailler ensemble. Il cite, pour exemple, la remarque de l'avis intermédiaire sur les corridors écologiques et précise que les membres du Conseil scientifique, sollicités à ce sujet, se sont immédiatement mis au travail pour apporter rapidement une réponse.

Thierry Gueguen souligne l'important travail de préparation réalisé par Muriel Cary pour les réunions du Conseil scientifique.

Il précise également que les Conseils de développement existent rarement dans des Parcs en préfiguration et que cela a constitué un atout certain lors de la présentation de notre projet.

Les membres du Conseil de développement sont très actifs et se réunissent souvent. Les Amis du Parc y sont nombreux. Ils regrettent néanmoins l'inégale représentation géographique des membres du CdD. Le centre et l'est du territoire sont en effet très peu représentés.

Thierry Gueguen demande aux délégués de ces zones d'être le relais du syndicat mixte pour appuyer la mise en place du CdD. Le Président ajoute de contacter l'équipe technique pour proposer toute personne intéressée.

Jean-Pierre Mascarelli propose de présenter un exposé sur le CdD dans les communes moins représentées.

Le Président rappelle que la dernière manifestation organisée par le CdD sur les circuits courts était remarquable et aurait mérité un public plus large.

Pierre Fabre remercie le Président d'avoir souligné la qualité de la journée organisée sur les circuits courts et précise que ce type de journée va être répété. Il informe l'assemblée :

- qu'une journée sur les paysages est organisée le 16 avril prochain au Mas (distribution de courriers informatifs durant le comité syndical)
- Que les Amis du Parc et le CdD organisent un après-midi et une soirée de présentation de la réforme territoriale par une association de promotion de la démocratie locale (l'ADELS). Le repas sera suivi d'un débat sur l'impact sur le territoire et sur le projet de PNR.
- Diagnostic agricole : 2 étudiantes sont actuellement en stage pour réaliser un diagnostic agricole dans la vallée du Chanan (Gars, Les Mujouls, Sallagriffon, Briançonnet, Collongues)

Le Président remercie les participants et clôt la séance. Fin de séance : 17h20.